



Subvention disponible pour les centres d'affaires, commerciaux et communautaires !

Petits établissements accessibles (PEA)

Ce programme vise à améliorer l'accès des personnes handicapées ou à mobilité réduite aux petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires non soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité.

Le programme peut s'adresser aux propriétaires ou aux locataires soit d'une boutique, d'un bureau de médecin, d'un cabinet comptable, d'un salon de coiffure, d'une institution financière, d'un sous-sol d'église, salle paroissiale, d'une salle communautaire, d'un restaurant, d'un café, d'un magasin, d'une salle d'exposition, s'il y a de la vente, etc.

L'aide financière peut atteindre 90% du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 30 000 \$ par établissement admissible.

Si vous désirez faire une demande de subvention, vous n'avez qu'à communiquer avec monsieur François Rieux, inspecteur accrédité par la SHQ et fournisseur de services, MRC de Papineau au 819.308.3222 afin de vérifier votre admissibilité.